VENTES A L'ENCAN

Stern's Auction Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE ERASMUS JACOB SHEPHERD ET ALICE FORD, SON EPOUSE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans — Division D — No. 102,975.

Diamants et autres bijoux, articles en or et en argent, tour, outils d'horloger, mouvements de montre, verres, etc.:

A l'encan, MARDI, le 21 janvier, à 11 heures a .m., A la Bourse de Stern 629-631 rue Commune.

PAR STERN AUCTION CO.—Jac. H. Stern, Encanteur—Vendra à l'enchère publique sur les sus dits lieux et date en vertu d'un ordre signé le 9 janvier 1913, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les valeurs ci-après décrites à savoir:

Diamants et autres bijoux, articles en or et en argent, pendules, épingles, boutons, bagues, bracelets, pierres détachées, montres, lot de matériaux à réparation, coffre-fort en fer, vitrines, machines à polir, tour, établies et outils, étagères stationaires, balances et poids, mouvements de montres, verres de montres, etc.

JAC H. STERN, Encanteur.

Conditions—Comptant.

MASON J. SHEPHERD, Administrateur.
MEYER S. DRIEFUS, Avocat.
jan11,19,21.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Ignacio Randazzo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 94,553 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catherine Garigano, veuve de Ignacio Randazzo, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GUSTAVE LEMLE, W. CATESBY JONES, ARTHUR A. MORENO, Avocats.
jan21,25,30

Succession de James Prislich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98, 993 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Pauline Cabirac, veuve de James Prislich, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
LEGIER & GLEASON, Avocats.
15jan15,19,21

Succession de Edward J. Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,369 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thora Joséphine Nelson et Catherine Elizabeth Nelson, exécutrices testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JAMES BOYD GRINAGE, Avocat.
15jan15,19,21.

Succession de Charles Moring Read.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 96,285 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte final présenté par Mme Charles Moring Read administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
WM. H. BYRNE, JR., Avocat.
1jan10,14,19

AVIS AUX CREANCIERS

John T. Michel, Secretary of State, vs. Southern Insurance Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 88,500 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pourquoi le rapport ou compte présenté par le Whitney-Central Trust and Saving Bank, receveur de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, J. C. HENRIQUES, Avocats.
17jan17,21,26

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Margaret E. Bares

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 101,915 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Michael Bares, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
LEGIER & GLEASON, Avocats.
12jan12,16,21

Succession de Virginia A. Woods

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,193 — Division B — Attendu que Minnie Lee Curran a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des letters d'administration dans la succession de Virginia A. Woods, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FLORENCE LOEBER, Avocat.
15jan15,22,27

Succession de Benjamin J. Kamien

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 103,198 — Division D — Attendu que Bertha Pokorny, veuve de Benjamin J. Kamien, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Benjamin J. Kamien, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
THOMAS CONNELL, Greffier.
RICE & MONTGOMERY, Avocats.
18jan18,22,27

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage double en bois, No 321 rue Dianna, Alger.

Rue pavée, une ligne de cars électriques au coin.

Succession de Mme Frances McCarter, veuve de Jesse Carr.

No 72,733—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL. W. A. Kernaghan. Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 18 décembre 1912, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double en bois No 321 rue Diana, contenant quatre chambres, sur un certain lot de terre, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 186, borné par les rues Diana, Tèche, De Armas et l'avenue Brooklyn, et mesurant 32 pieds de face à la rue Diana sur 159 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, et désigné sur les rôles d'assesseo ents de la ville de la Nouvelle Orléans comme lot No 6.

Conditions - Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1913 en plus et au-dessus du prix d'adjudication. Vingt pour cent en argent sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente par devant A. Erian, notaire public, à x frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

22 dec—22 29—jan 5 12 19 23

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Chas. F. Rantz vs C. R. Evans.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 55, 857 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Hy. Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepot Nos. 727 à 731 rue St. Louis entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 21 janvier 1913 à midi la propriété ci-après décrit à savoir:

Une caisse enrégistreuse "National" No. 879,205, un comptoir, un billard à poches, une petite glacière, un lot de bouteilles vides, un râtelier, un réservoir, une pompe, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé suivant l'inventaire enrégistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
LEMLE, JONES & MORINO,
Avocats pour le demandeur.
jan10,16,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles F. Rantz vs. Dexter Harris.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 55,773 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Citéde la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepot Nos. 727 à 731 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 21 janvier 1913 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Une caisse enregistreuse "National" No. 258,675, un comptoir à bière deux caisses, un lot de bouteilles contenant des liqueurs, deux petites glacières, un coffre à glace, un évier, deux billards à poches, un lot de billes, trois tableaux, un lot de verres, un lot de dames-jeannes vides, une caisse à tabac, un pupitre, un lot de queues, deux tables de jeu, sept chaises, un buffet, un lavabo, une pendule, un bureau, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé suivant l'inventaire enrégistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
LEMLE, JONES & MORINO,
Avocats pour le demandeur.
jan10,16,21

'Allenburys' Foods

The 'Allenburys' Foods

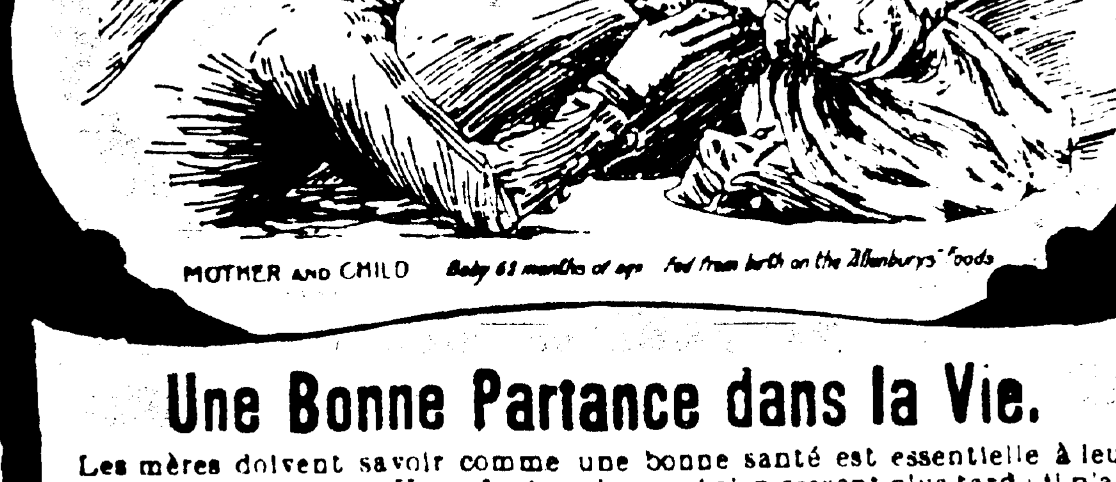
MOTHER AND CHILD Baby 6½ months of age Fed from birth on the 'Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. *De la naissance à 3 mois* — NOURRITURE No 2. *De 3 à 6 mois* — NOURRITURE No 3. *De 6 mois à plus.*

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

En re Liquidation de J. D. Connell Iron Works Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 103, 121 — Division C — Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Liquidation de "J. D. Connell Iron Works Company" dossier No. 103,121, le dit ordre daté et signé le 10 janvier 1913, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 13 février 1913, les propriétés et immeubles ci dessus avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et y appartenant ou de quelque façon en dépendant à savoir:

1. Quatre certains terrains dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 46, borné par les rues S. Peters, Erato, Tchoupitoulas et Thalie, désignés par les numéros un, deux, trois et cinq, et mesurant ci-après: Terrains Nos. un, deux et cinq mesurent chacun vingt deux pieds, huit pouces et neuf lignes de face à la rue S. Peters sur cent pieds de profondeur; et terrain No. trois à vingt pieds, huit pouces et neuf lignes de face à la rue Erato sur cent soixante pieds, un pouce et six lignes de profondeur; tout entre lignes parallèles; terrains Nos. un, deux et trois étant représentés sur un plan dressé par T. Thompson, daté le 21 février 1813, et déposé dans le bureau de H. B. Cenas, ancien notaire dans la dite ville, et terrain No. cinq sur un plan de O. F. Zimple, déposé dans le bureau de Theo Guyol, ancien notaire dans la dite ville, comme plan No. deux du livre de plans No. un étant une partie de la propriété que la "J. D. Connell Iron Works Company" acquit par achat de James D. Connell par un acte devant P. M. Milner, notaire dans la dite ville, le 22 août 1904.

2. Deux certains terrains dans le Premier District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 46, borné par les rues S. Peters, Erato, Tchoupitoulas et Thalie, désignés par les numéros douze et treize, et mesurant chacun vingt deux pieds, neuf pouces de face à la Erato sur cent cinquante neuf pieds, dix pouces de profondeur, tout entre lignes parallèles les mêmes étant représentés sur un plan dressé par C. A. Hedin, déposé dans le bureau de T. O. Stark, ancien notaire dans la dite ville, étant partie de la propriété que la "J. D. Connell Iron Works Company" acquise par achat de James D. Connell par un acte devant P. M. Milner, notaire dans la dite ville, le 22 août 1904.

3. Un certain terrain dans le Premier District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 46, borné par les rues Erato (anciennement Suzette), Tchoupitoulas, S. Peters (anciennement Nouvelle Levée) et Thalie (anciennement Benjamin), lequel terrain est désigné par le numéro neuf et mesure quarante cinq pieds et six pouces de face à la rue Erato sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds et dix pouces entre lignes parallèles, étant la propriété acquise par la "J. D. Connell Iron Works Company" de Mme Joséphine B. Connell par un acte devant P. M. Milner, notaire dans la dite ville, le 43 octobre 1906.

La propriété premièrement décrite est l'emplacement de l'atelier de mécaniciens de la "J. D. Connell Iron Works Company." Rien de la propriété mobilière n'est compris dans cette vente. La propriété deuxièmement et troisièmement décrite est louée par bail par Messieurs Alex Dussel & Co., à $150 par mois jusqu'au 31 octobre 1914, et la vente sera sujette à ce bail.

CONDITIONS DE LA VENTE—Deux cinquièmes ou plus comptant le solde si il y en a devant être représenté par billets à ordre, payables 1 ou 2 ans après date, respectivement avec intérêt payable annuellement au taux de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au payement des dits billets à ordre avec intérêt spécial, assurance, primes et taxes et en cas de procès 5 pour cent pour frais d'avocat et tous les frais devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur, l'acte devant contenir le pacte de non alienando, et toutes les clauses usuelles de sécurités. Les quatre terrains spéciaux, premièrement décrits, seront offerts et provisoirement adjugés, au plus offrant enchérisseur, alors les trois terrains deuxièmement et troisièmement décrits seront offerts, sujets au bail et seront provisoirement adjugés au plus offrant enchérisseur; et finalement l'entière propriété, sept terrains seront offerts, la partie à bail sujette au bail. En cas qu'un enchérisseur offre plus pour l'entière propriété que les offres combinés sous les adjudications provisoires, alors l'entière propriété sera définitivement adjugée à tel enchérisseur; mais si le plus haut enchérisseur pour l'entière propriété ne dépasse pas les enchères combinées faites par les adjudicataires provisionnels, alors les adjudications provisoires (1) des quatre terrains premièrement décrits, et (2) des trois terrains deuxièmement et troisièmement décrits, deviendront effectifs et les titres seront faits conformément.

L'acquéreur ou les acquéreurs devront assumer les taxes de 1913 payer pour le ou les actes de vente devant notaire et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec.

J. L. Onorato
REAL ESTATE
910 RUE GRAVIER.
jan12,19,26fév2,9,13

VENTES A L'ENCAN

Par STERN & GUMBEL, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

American Brewing Company vs. James W. Cunningham, Ltd.

No. 99,856 — Cour Civile de District — Division D.

Au plus offrant enchérisseur, sur un pied d'affaires.

La buvette de valeur et épicerie consistant du stock en marchandises accessoires de buvette, la clientèle et bail de James W. Cunningham Co., Ltd., situé à 700-710 encoignure Dryades et Girod, avec un bail courrant jusqu'au 31 août 1916 à $15.00 par mois.

A l'encan LUNDI, 27 janvier 1913, à 11 heures a. m., sur les lieux ci-dessus cités.

PAR STERN & GUMBEL, LTD. — Leonard L. Stern, Encanteur. — Vendra à l'enchère publique au plus offrant enchérisseur, en vertu d'un ordre signé le 13 janvier 1913, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite à savoir:

Le bail de la ci-dessus entreprise expirant le 31 août 1916 à $15.00 par mois, les accessoires de buvette le stock en marchandises 3 caisse enrégistreuses, balances, comptoirs, etc., etc., suivant l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

STERN & GUMBEL, LTD.,
JOHN P. SULLIVAN, Encanteurs.
ARTHUR LANDRY,
E. M. HEATH,
Avocats pour receveur.
jan15,19,26,27.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JAMES MURPHY.

No 101 094—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Au Plus Haut Enchérisseur—Joli Cottage Double No 2608-10 Avenue Tulane entre Broad et Dorgenois.

PAR STERN & GUMBEL, Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — Sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 6 décembre 1912, et d'un autre ordre supplémentaire daté du 17 décembre 1912, signé par l'Hon. E. K. Skinner, remplaçant l'Hon Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, maintenant absent, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, y compris toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet anciennement 49, maintenant 585, borné par l'avenue Tulane (anciennement rue Commune), Broad, Gravier et Dorgenois. Le dit lot étant désigné par le No 3 sur un plan de subdivision du dit ilet, en 44 lots, par P. S. D'Hémécourt, D. C. S., daté du 10 juil et 1890, annexé pour référence à un acte de dépôt passé devant N. B. Trist, notaire, le 28 octobre 1891, et mesurant, selon le dit plan, 31 pieds de face à l'avenue Tulane par 122 pieds 3 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage double de 4 chambres et hangar de chaque côté.

Termes—Comptant. Dix pour cent de dépôt sera requis au moment de l'adjudication, le solde payable au moment du passage de l'acte de vente devant Arthur Landry, notaire. Les loyers et les revenus reviendront à l'acquéreur de ladite propriété à partir de la date de l'acte de vente. L'acquéreur assumera en sus du prix d'achat les taxes de ville et d'Etat recevables pour l'année 1913. L'acquéreur payera le coût des certificats des Cours de Circuit et de District des Etats-Unis, ceux du bureau des aliénations et d'hypothèque de la Nouvelle-Orléans, ainsi que ceux des receveurs des taxes d'Etat et de la ville de la Nouvelle-Orléans.

STERN & GUMBEL Ltd. Encanteurs.

Col. Jno P. Sullivan. E. M. Heath, avocats.

22 déc—22 29 - jan 5 12 19 23

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON PLACEMENT.

JOLI COTTAGE SIMPLE.

No 1214 rue Burdette.

SUCCESSION DE HENRY CLAY FOSTER.

No 100 859—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 311 rue Baronne—JEUDI, 23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K Skinner, juge de la dite Cour, Division C, daté du 20 décembre 1912, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Burdette, Fern, (autrefois Washington) Oak (autrefois Quatrième) et Pirm, mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un gentil cottage simple connu comme No 1214 rue Burdette et bien entouré de résidences modernes.

Conditions, comptant. L'acte de vente aux frais de l'acqué eur devant Gabriel Fernandez, Jr., notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1913. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Félix Berbel, avocat.

22 déc—22 29 - jan 5 12 19 23

VENTES A L'ENCAN

Par STERN & GUMBEL, Ltd.

VENTE DE PARTAGE.

Geo. H. Hemel vs. Adelia G. Hemel.

No. 101,500 — Cour Civile de District, Division B.

Au dernier et plus offrant enchérisseur propriétés de valeur du Troisième District, 2325-27-29-31 Ave. Esplanade entre les rues N. Rocheblave et N. Tonti.

Quatre cottages d'habitation, 730-32-34-36-38-40, encoignure Lesseps et rue Dauphine.

Trois cottages doubles, 726-28 rue Poland entre les rues Royale et Dauphine.

Cottage double, 2600 encoignure Chartres et Ave. Lafayette.

Bâtisse à deux étages en briques, 729 rue Lesseps, 731-33 rue Lesseps entre les rues Royale et Dauphine.

Cottage simple et cottage double, 528 rue Espagne entre les rues Chartres et Décatur.

Bâtisse à deux étages avec allée, 739-41 rue Lesseps entre les rues Royale et Dauphine, et terrain vacant adjacent le cottage double.

A L'ENCAN, MARDI, LE 18 FEVRIER 1913, A MIDI A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES NO. 311 RUE BARONNE

PAR STERN & GUMBEL, LTD.—Leonard L. Stern, Encanteur.—Vendra aux enchères publiques à la sus dite date, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour siégeante le 6 janvier 1913, et le jugement lu et signé en cour siégeante le 6 janvier 1913 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'ave. Esplanade et les rues Tonti, Rocheblave et Bayou Road; désignés par les Nos. quatre et cinq de l'ilet No. 2, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 23 mai 1848, et déposé dans le bureau de Joseph Cuvillier notaire, lesquels terrains sont adjacents et mesure chacun trente pieds de face à l'ave. Esplanade, trente pieds, onze pouces et une ligne face à la rue Bayou Road, sur une profondeur traversant l'ave. Esplanade jusqu'à la rue Bayou Road, ci-après décrite à savoir: Terrain No. quatre soixante quatre pieds, un pouce sur la ligne à côté de la rue N. Tonti, le séparant du terrain No. cinq, soixante et onze pieds quatre pouces sur la ligne le séparant du terrain No. cinq, et terrain No. cinq soixante et onze pieds quatre pouces sur la ligne qui le sépare du terrain No. quatre et soixante dix huit pieds, sept pouces sur l'autre ligne à côté de la rue N. Rocheblave. Les améliorations sur la dite propriété portant les Nos. municipaux 2325 et 2327 et 2331 ave. de l'Esplanade et consistent de quatre cottages d'habitation avec 2 chambres et cuisine de chaque côté.

2. Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lesseps, Dauphine, France et Royale, étant la plus grande partie des terrains un deux, trois, trois et quatre sur un plan particulier par Albert G. Blanchard dressé le 25 du mois d'Août 1887 laquelle par celle de terre mesure quatre vingt quatorze pieds, sept pouces de face à la rue Lesseps sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et une façade sur la rue Dauphine de cent vingt trois pieds cinq pouces. Les améliorations sur la dite propriété portant les numéros municipaux 730-732-734-736-738-740 rue Lesseps et consistent de trois cottages doubes contenant 4 chambres, hangar etc. de chaque côté et se louent à $9.00 par mois chaque côté.

3. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. deux dans l'ilet (portant actuellement le numéro 183) borné par les rues Poland, Lesseps, Royale et Dauphine, sur un plan dressé par A. Castaing le 11 novembre 1858, déposé dans le bureaux de A. Dreyfous, notaire, et le dit terrain mesurant en mesure américaine trente et un pieds neuf pouces de face à la rue Poland sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sur la dite propriété portant les numéros municipaux 726 et 728 rue Poland, et consistent d'un cottage double retiré du trottoir et contient 3 chambre, hangar, etc., de chaque côté et se loue à $7.00 par côté par mois.

4. Une certaine parcelle de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet (portant actuellement le numéro 15) borné par les rues Chartres, ave. Lafayette (autrefois connue comme rue Enghien) Décatur et Port, laquelle parcelle de terre forme l'encoignure de la rue Chartres et de l'ave. Lafayette, et mesure en mesure américaine, trente pieds, sept pouces t quatr ligns face à la rue Chartres. Quatre vingt dix pieds huit pouces de profondeur et de face à l'ave. Lafayette et à peu près quatre vingt dix pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Port; les améliorations sur la dite propriété portant le numéro municipal 2600 rue Chartres, et consistent d'une bâtisse à deux étages en briques, contenant 11 chambres, corridors, galleries, etc., et susceptible à un loyer d'à peu près $15.00 par mois.

5. Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Washington, actuellement le Troisième District de cette ville, dans l'ilet numéro six (maintenant ilet numéro 183) borné par les rues Lesseps, Royale, Poland et Dauphine, lequel dit terrain est désigné par le numéro onze sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de ville, sous date du 25 février 1832, déposé dans le bureau de Philippe Lacoste, notaire, et mesure cinquante trois pieds (53) trois pouces (3) face à la rue Lesseps, sur cent quinze pieds (115) de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 731-733 rue Lesseps, et consistent en un cottage double avec 5 chambres de chaque côté et se loue à $10.00 par mois chaque côté.

6. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et droits etc, situé dans le Faubourg Marigny, maintenant Troisème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Chartres, Décatur et Mandeville, désigné par le numéro onze sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, le 22 avril 1848, déposé dans le bureau de Lucien Hermann, notaire et mesure d'après le dit plan, vingt cinq pieds de face à la rue Espagne sur cent vingt quatre pieds de profondeur, mesure américaine; les améliorations sur la dite propriété portant le numéro municipal 528 rue Espagne, et consistent en une bâtisse en bois à deux étages, toit en ardoises, allée, et contient 4 chambres, galleries, etc., et se loue à $9.00 par mois.

7. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., portnat les numéros municipaux 739-741 rue Lesseps dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet numéro 183, borné par les rues Lesseps, Poland, Royale et Dauphine, désigné comme terrain numéro dix formant l'encoignure des rues Lesseps et Dauphine, et mesure cinquante trois pieds, trois pouces, de face à la rue Lesseps, sur cent quinze pieds de pronfondeur et de face à la rue Dauphine. Les améliorations consistent en un cottage double en bois contenant de chaque côté 5 chambres, hangar, etc., susceptible à un loyer de $10.00 par mois chaque côté.

Conditions—Comptant. Actes de vente devant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt est requis au moment de l'adjudication.

STERN & GUMBEL,
SIDNEY F. GAUTIER, Encanteurs.
Avocat pour demandeur.
B. T. WOLF, Avocat pour le defendeur.
jan14,19,26fév2,9,16,18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Catherine S. Handrop.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 103,200—Division D — Attendu que Henry Handrop, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Catherine S. Handrop, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOS. LAUTENSCHLAEGER, Avocat.
18jan18,22,27

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOSEPH BLANCHARD

No 3,286—Vingt-troisième Cour de District Judiciaire Paroisse Ste-Marie.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur. Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 21 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 16 décembre 1912, de l'Hon. Thos M. Milling, juge de la dite Cour, dans l'affaire sus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 3701 rue Iberville; dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Iberville, Bienville, Télémaque et Cortez et mesurant plus ou moins 25 pieds de face à la rue Iberville sur 92 pieds de profondeur et de façade sur la rue Télémaque.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devra payer les taxes de 1913 en plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente par devant H. G. Bloch, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

21 dec—21 23 29—jan 5 12 19 21

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux cottages doubles rapportant de bons revenus, 1230-32-34-36 S. Robertson, près de la rue Erato. Ayant trois et quatre chambres de chaque côté.

SUCCESSION DE CATHERINE KIEVNY, EPOUSE DE PATRICK DRURY.

No. 102,589 — Cour Civile de District — Division B.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. Ramsey, Encanteur.—Bureau 341 rue Carondelet, JEUDI, le 20 février 1913, à la Bourse 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique en vertu et suivant un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le dit ordre daté et signé le 31 décembre 1912, et qui m'a été adressé, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet, borné par les rues Clio, Erato, Freret et S. Robertson, désigné comme terrain No. 13 et mesurant 32 pieds de face à la rue S. Robertson, la même largeur dans le fond sur un profondeur de 100 pieds entre lignes égales et parallèles.

2. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet, borné par les rues Freret, S. Robertson, Clio et Erato, désigné par le No. 2 lequel terrain mesure 32 pieds de face à la rue S. Robertson sur une profondeur de 100 pieds entre lignes égales et parallèles, étant une parcelle du terrain No. 14, d'après le plan de A. S. Phelps, voyer, daté le 5 février 1866, déposé dans le bureau de Jules Mosey, ancien notaire de cette ville.

3. Tous les effets mobiles suivant l'inventaire enrégistré, seront vendus au même moment et lieux.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et le solde si il y en a, en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de la dite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale, lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pact de non alienando, et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent pour frais d'avocat en cas de procès; la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en sus et en plus du prix d'achat, toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1913, le prix de tous les certificats, et devant avoir droit aux loyers qu'à partir de la date que l'acte de vente sera passé, devant John Wagner, notaire: 10 pour cent de dépôt sera requis au moment de l'adjudication.

ERASTE VIDRINE et ED. P. FOLEY, Avocats.
jan19,26fév2,9,16,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage simple, 274 rue Cherokee.

Succession de Veuve Madeline Roberts.

No 102,566—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, encanteur, bureau 341 rue Carondelet — JEUDI, le 30 janvier 1913, sera vendu à la Bourse, 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 27 décembre 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet 40, borné par les rues Cherokee, Hillary, Mississippi et McCarty désigné comme terrain No 22, et mesure 30 pieds de face à la rue Cherokee sur 107 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1913 et payer pour l'acte de vente devant E. L. Weil notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Joseph Laughtenschlaeger, avocat.

29 dec—29—jan 5 12 19 26 30

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Martha W. Murya, femme seule, vs. Henry Haffner.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 55,082 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à vendre à l'enchère publique devant la nouvelle bâtisse de Cour rue Royale entre les rues St. Louis et Conti, dans le Deuxième District de cette ville VENDREDI, le 21 février 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains, etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'ave. Nashville et les rues Annonciation, Eleonore et Tchoupitoulas, dans l'ilet 48 Hurtsville, désignés par les numéros 23 et 24 sur un plan par A. G. Blanchard, attaché à un acte devant A. Hero, Jr., notaire, daté le 10 mai 1888, et suivant lequel dit plan les dits terrains mesurent chacun 28' 7" de face à l'ave. Nashville sur une profondeur de 120' entre lignes parallèles. Etant la même propriété acquise par Henry Haffner par achat du "Crescent City Building Homestead Association" d'après l'acte devant E. M. Stafford, notaire, daté le 25 mai 1906, et enrégistré dans le bureau d'aliénations dans le livre 214 folio 736. Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
HOWELL CARTER, JR.,
Avocat pour demandeur.
jan19,26fév2,9,16,20

ANNONCE JUDICIAIRE

John Maestri vs. A. Fuchs.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 56,038 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Juge Wynne Rogers, de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepot Nos. 727 à 731 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 30 janvier 1913, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un piano, un salon (5 pièces), un toilette, une table, un garde manger, deux portes d'armoire en bois, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enrégistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
A. J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
jan19,25,30